

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi
9 juin 2009 à 20h00 au Centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148,
Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Lawrence
Tracey, Harold McKenny, Garry Dagenais, Raymond Gougeon et Brian Middlemiss.

ABSENCE MOTIVÉE : Jim Coyle, conseiller.

Également présents, le directeur général et plusieurs contribuables.

La séance débute à 20h00.

PAROLE AU PUBLIC

- | | |
|-------------------|---|
| Robert Ballantine | - Dossier commerces illégaux |
| William Spekkens | - Drainage – Cedarvale |
| Serge Laurin | - Drainage Cedarvale et délais |
| Jacques Lizotte | - Chemin Lac La Pêche doit demeurer Municipalité
de Pontiac
- Panneaux indicateurs La Pêche
- Marge latérale terrains résidentiels en bordure du
zonage agricole
- Journaux locaux dans le publi-sac
- Hangar du voisin |
| Ernest Pellerin | - Commerces illégaux |

09-06-198

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal des séances spéciales du 5 du 21 et du 26 mai 2009 et celui de la séance régulière du 12 mai 2009
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Liste des engagements pour le mois de juin
 - 5.4 Transferts budgétaires
 - 5.5 Mauvaises créances
 - 5.6 Dépôt des états des revenus et dépenses au 31 mai
 - 5.7 Règlement d'emprunt – agrandissement de l'Hôtel de ville
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Démission ou départ - pompiers volontaires
 - 6.2 Camion incendie no 28
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Demande d'aide financière de la Plage François-Tremblay – projets spéciaux – chemins de tolérance

- 7.2 Demande d'aide financière de l'association du chemin Royal – projets spéciaux – chemins de tolérance
- 7.3 Sondages – pavage
- 8. Hygiène du milieu**
 - 8.1
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Dossiers litigieux et infractions – nuisances
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Relocalisation du sentier de motoneige
 - 10.2 Assemblée générale annuelle du RSBPO
 - 10.3 Droits de passage
 - 10.4 Support financier – 150 ans – Église Unie
- 11. Divers**
 - 11.1 Publicité Ornitaouais 2009-2010
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux ; b) Procès-verbal de la séance du 19 mai 2009 du Comité des chemins de tolérance;
- 13. Dépôt du registre de correspondance**
 - 13.1 Registre de correspondance du mois de mai
- 14. Période de questions**
- 15. Levée de la séance**

Il est

Proposé par Harold McKenny
 Appuyé par Lawrence Tracey

| ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajouts : 6.3 Tour de communication
 8.1 Traitement des eaux usées – installations septiques
 10.5 Demande d'aide financière – C Kidz Kan

Retrait 10.1 Relocalisation – sentier motoneige

Adoptée

09-06-199

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES SPÉCIALES DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 5, LE 21 ET LE 26 MAI 2009 ET CELUI DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 12 MAI 2009

Proposé par Edward McCann
 Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal des séances spéciales du conseil municipal tenue le 5, le 21 et le 26 mai 2009 et celui de la séance régulière tenue le 12 mai 2009, tel que rédigé et distribué.

Adoptée

09-06-200

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Raymond Gougeon
 Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de \$ 67 048,15 (voir annexe au dossier 102-102) pour la période se terminant le 28 mai 2009 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

09-06-201

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **225 595,22 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 27 mai 2009 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

09-06-202

LISTE DES ENGAGEMENTS POUR LE MOIS DE JUIN

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102), pour un montant total de **41 492,57 \$** taxes incluses.

Adoptée

09-06-203

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité effectue les transferts budgétaires tel que proposé à la liste jointe en annexe au montant total de 41 325,00 \$.

Adoptée

09-06-204

MAUVAISES CRÉANCES

ATTENDU QU'il y a lieu pour la municipalité de radier certaines créances irrécouvrables.

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la radiation de la créance irrécouvrable suivante :

<u>Numéros de matricule</u>	<u>Montant</u>
-----------------------------	----------------

D5086	4,69 \$
5133 20 7603	3,13 \$
	<hr/>
	7,82 \$

Adoptée

09-06-205

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 10-09 – AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

« RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE POUR LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE »

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de l'assemblée régulière du Conseil tenue le 14 avril 2009;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Edward McCann
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE le Conseil décrète et statue le règlement comme suit :

- ARTICLE 1 : Le Conseil est autorisé à faire exécuter les travaux d'agrandissement de l'Hôtel-de-ville selon les estimés et croquis fournis par M. Pierre Morimanno au montant de 550 000,00 \$ incluant les frais et taxes.
- ARTICLE 2 : Le Conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 550 000,00 \$ pour les fins du présent règlement, cette somme incluant les achats mentionnés à l'article 1 et la taxe provinciale.
- ARTICLE 3 : Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 350 000,00 \$ sur une période de 20 ans, la balance des dépenses devant être prise à même les surplus budgétaires.
- ARTICLE 4 : Pour pourvoir aux dépenses engagées pour les intérêts et le remboursement en capital des échéances annuelles, le conseil appropriera les montants nécessaires à même le fonds général de la municipalité.
- ARTICLE 5 : S'il advient que le montant d'une appropriation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette approbation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et pour lesquelles l'appropriation s'avérerait insuffisante.
- ARTICLE 6 : Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Le vote est demandé et enregistré comme suit:

POUR

Edward McCann
Raymond Gougeon
Dr Jean Amyotte
Lawrence Tracey

CONTRE

Brian Middlemiss
Harold McKenny
Garry Dagenais

09-06-206

DÉMISSION OU DÉPART – POMPIERS VOLONTAIRES

CONSIDÉRANT QUE depuis 2 ans certains pompiers ont démissionnés ou n'ont pas démontré d'intérêt pour le travail de la brigade;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la municipalité mette fin à l'emploi des pompiers suivants :

Richard Sigouin
Tristan Farant
William Légaré
Julien Brown
Éric Charron
Michael Charbonneau
Nick Armitage
Ryan Tracy
Michel Girard
Sylvain Malette

Adoptée

09-06-207

CAMION INCENDIE NO 28

CONSIDÉRANT QUE des demandes répétées ont été acheminées à la Cie Équipements d'Incendie Levasseur Inc. concernant les réparations et équipement à fournir sur le camion no 28;

CONSIDÉRANT QU'à ce jour les demandes n'ont pas reçues l'attention espérée et que les travaux n'ont pas été exécutés;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité mette en demeure la Cie Équipements d'Incendie Levasseur Inc. pour que les travaux soient exécutés sur le camion no 28, tels que requis et ce dans les 30 jours.

Adoptée

09-06-208

TOUR DE COMMUNICATION

CONSIDÉRANT la demande de la Sécurité publique de la MRC concernant l'implantation d'une tour de communication sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de bien connaître les impacts de cette demande ;

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte le principe de l'implantation d'une tour de communication sur notre territoire.

IL EST DES PLUS RÉSOLU QUE M. Cliff Bellis de Pioneer Wireless agisse à titre de personne ressource dans ce dossier et soit mandaté pour produire ses recommandations au conseil comportant les avantages et inconvénients.

Le directeur général est autorisé à négocier un tarif horaire avec M. Bellis.

Adoptée

09-06-209

AIDE FINANCIÈRE - PROJETS SPÉCIAUX – CHEMINS DE TOLÉRANCE

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité pour les projets spéciaux d'octroyer la somme de 2 842,00 \$ à l'Association de la plage François-Tremblay;

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac accorde une aide financière de 2 842,00 \$ à l'Association de la plage François-Tremblay.

Adoptée

09-06-210

AIDE FINANCIÈRE - PROJETS SPÉCIAUX – CHEMINS DE TOLÉRANCE

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité pour les projets spéciaux d'octroyer la somme de 998,94 \$ à l'Association du chemin Royal;

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac accorde une aide financière de 998,94 \$ à l'Association du chemin Royal.

Adoptée

09-06-211

SONDAGES – PAVAGE

CONSIDÉRANT les demandes de certains citoyens;

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité fasse circuler en sondage aux résidents des chemins Cedarvale, Marquis, Braun, Crégheur (du chemin de la Montagne à Kerr), Croissant Lusk, Kerr, Ivan, Brady et les chemins Omark, Panorama et Elm au sud de la route 148 pour connaître la volonté des citoyens à ce que ces chemins soient pavés.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le sondage informe les citoyens d'un éventuel partage des coûts soit la préparation aux frais de la municipalité et la préparation finale et l'asphaltage à coûts partagés avec les citoyens (exemple 50/50).

Adoptée

09-06-212

TRAITEMENT DES EAUX USÉES – INSTALLATIONS SEPTIQUES

Il est

Proposé par Edward McCann
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur général et le maire à signer tous les documents pertinents pour la demande de subvention pour l'installation d'un système de traitement des boues provenant des installations septiques au site de traitement des eaux usées de Quyon.

IL EST DES PLUS RÉSOLU QUE la municipalité s'engage à payer sa quote part des coûts admissibles dans ce projet.

Adoptée

09-06-213

DOSSIERS LITIGIEUX ET INFRACTIONS

CONSIDÉRANT QUE certaines personnes en infraction, après avoir reçu des avis d'infractions de la part de la Municipalité, continuent de ne pas se conformer ;

CONSIDÉRANT QUE des jugements ont déjà été rendus ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil reconnaît qu'il y a infraction ;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac autorise la directrice du service d'urbanisme Mme Isabelle Côté, à transmettre à nos conseillers juridiques, au besoin pour procédures, les dossiers des contribuables suivants :

2338-68-5790 175, chemin de la Muscade
4040-77-9068 14, chemin des Geais-Bleus

Adoptée

09-06-214

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – BIBLIO OUTAOUAIS

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise M. Raymond Gougeon à assister à l'assemblée générale annuelle des bibliothèques le 13 juin 2009 à Shawville et de payer les coûts à cette activité.

Adoptée

09-06-215

DROIT DE PASSAGE

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise les membres du Club Quad du Pontiac à utiliser les portions de route suivantes :

- 5^e concession, entre Kennedy et Proven
- Kennedy, de la 5^e concession à Duffy
- Duffy, de Kennedy à Curley
- Curley, de Duffy à la route 148

Adoptée

09-06-216

SUPPORT FINANCIER – 150 ANS – ÉGLISE UNIE

Il est

Proposé par Edward McCann
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte, sous recommandation du Comité de loisir, de la culture et de l'action communautaire, de verser une somme de 500,00 \$ pour une réception civique à l'occasion du 150^{ième} anniversaire de l'Église Unie de Pontiac.

Adoptée

09-06-217

AIDE FINANCIÈRE – GROUPE C KIDZ KAN

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE sous recommandation du comité des Loisirs, de la culture et d'action communautaire, la municipalité accorde une aide financière de 158,97 \$ à l'organisme C Kidz Kan pour défrayer le coût des assurances responsabilité du groupe.

Adoptée

09-06-218

PUBLICITÉ - ORNITAOUAIS

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité renouvelle sa publicité dans la revue l'Ornitaouais au coût de 190,00 \$ pour 4 parutions.

Adoptée

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux ; b) Procès-verbal de la séance du 19 mai 2009 du Comité des chemins de tolérance.

DÉPÔT DU REGISTRE DE CORRESPONDANCE

- Registre de correspondance du mois de mai 2009.

PÉRIODE DE QUESTIONS

09-06-219

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par
Appuyé par

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h45 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL